

Motion de la CRSA 8 décembre 2020

La CRSA a pris connaissance, lors de sa séance plénière du 1^{er} décembre 2020, des propositions de formations médicales et paramédicales pour la région Grand-Est proposées par l'ARS au ministère de la Santé ou à la région Grand-Est pour ce qui relève des paramédicaux.

Actuellement, le manque de personnel de santé se fait sentir non seulement dans les hôpitaux, les cliniques privées, les services de soins à domicile et dans les établissements médico-sociaux mais également dans le cadre des activités libérales.

Ce manque touche particulièrement certaines spécialités médicales mais aussi d'autres structures comme la médecine scolaire et universitaire, la PMI et la médecine du travail.

La CRSA constate que les quotas de formation ont été augmentés mais que les propositions qui sont faites sont loin de répondre aux manques existants et donc aux besoins nécessaires pour couvrir les besoins de la population.

Dans notre région, la démographie médicale est d'autant plus défavorable quand on tient compte de son vieillissement. Il est évident qu'il faut un effort accru de formation que l'on pouvait espérer avec la fin du numérus clausus. Ne pas le faire, c'est accentuer les inégalités territoriales de santé dans notre région, qui est par ailleurs transfrontalière avec plusieurs pays européens souvent plus attractifs sur le plan de la rémunération des professionnels de santé. Concernant les personnels paramédicaux, le manque notamment de personnel infirmier se fait sentir partout. Les conditions de travail de ces personnels font qu'ils quittent le métier au bout de quelques années.

Les autres personnels médicaux sont aussi en tension. Il conviendrait également pour ceux-ci d'augmenter les quotas de formation.

La CRSA fait également le constat que les écoles et universités ne peuvent actuellement aller au-delà de la réponse en formation de ce qui est proposé. Aussi, elle appelle de ses vœux à une grande concertation régionale entre universités, écoles, Conseil régional Grand-Est et l'ARS pour sortir de ce dilemme. Cela nécessitera de former des enseignants/ formateurs et d'augmenter non seulement le nombre d'écoles mais aussi le nombre de lieux de stages pour former les futurs professionnels. Sans ce sursaut nécessaire, nous ferons le constat d'une impuissance face à une situation qui continuera de se dégrader.

En outre, au-delà de l'accroissement de la formation, il conviendrait de rechercher toutes les formes d'aides possibles afin de favoriser les implantations des professionnels dans les territoires où ils sont déficitaires.

La CRSA ne peut se résoudre à constater cette situation et elle appelle les décideurs sur ces bases à rechercher sans attendre, et dans la plus grande concertation, les moyens d'y remédier.